



Commission DDCV

Réunion du 30 juin 2020

Présents :

BOUVIER Céline

GUYEN Yves

HERTGEN Patrice

TODESCHINI-GARDOT Isabelle

YILDIRIM Kadir

Excusée :

NIVON Virginie

Ordre du jour :

- Point sur les projets évoqués lors de la campagne
- Détermination des projets à mener ou initier en 2020

1. Point sur les projets évoqués lors de la campagne

Les projets sont déclinés autour de 3 axes : préserver l'environnement, aménager le cadre et vie et favoriser les mobilités.

Préserver l'environnement

- Poursuivre les actions initiées dans le précédent mandat (espace de biodiversité, jardins communaux, rucher etc.) et développer de nouveaux espaces verts en redonnant chaque fois que c'est possible sa place à la nature :
 - La création de jachères fleuries
 - Plantations d'arbres
- Appliquer les principes ci-dessous et proposer des actions d'animation et de sensibilisation à l'attention des habitants pour leur permettre de se les approprier également. Ces actions pourront être déclinées autour de différents thèmes :
 - Autour de la faune
 - Ateliers sur la création d'hôtels à insectes, nichoirs, abris pour hérissons
 - Autour de la flore
 - Promouvoir la permaculture
 - Proposer des ateliers relatifs à l'entretien et à la taille des arbres
 - Adopter une démarche zéro-phyto.
 - Autour de la préservation des ressources

- Proposer des ateliers pour adopter les bons gestes au quotidien.
 - Faciliter les démarches de transition énergétique (récupérateur d'eau, panneaux solaires, isolation etc.)
- Préserver l'environnement c'est également produire moins de déchets et mieux les traiter pour cela nous proposons
 - De promouvoir le « zéro déchets » chaque fois que cela sera possible dans les animations communales
 - De lutter contre les décharges sauvages y compris les déjections d'animaux comme les mégots.
 - D'organiser des opérations « Village propre ».
 - D'optimiser la valorisation des déchets biodégradables grâce à la généralisation de composteurs ou encore en facilitant l'adoption de poules.

Aménager le cadre de vie

- Promouvoir le label « Village où il fait bon vivre » auquel la commune d'École-Valentin est éligible.
- Créer un jardin des sens à proximité de l'arboretum.
- Proposer des actions conjointement avec d'autres commissions :
 - Créer un parcours santé accessible PMR au niveau de l'arboretum et de la forêt
 - Baliser un chemin de découverte de la commune
 - Proposer l'organisation d'un marché tourné autour des producteurs locaux et du développement durable.

Favoriser les mobilités

- La reprise d'un pédibus pour les élèves des écoles maternelle et primaire.
- La facilitation et la sécurisation des déplacements piétons entre les différents quartiers.
- La poursuite de l'aménagement de bandes cyclables.
- Une collaboration avec les acteurs concernés pour
 - Faciliter les déplacements en train vers le centre-ville de Besançon et la gare TGV.
 - Réfléchir à la cohérence des horaires des bus pour les scolaires.

En plus des éléments identifiés lors de la campagne, une attention particulière dans l'axe cadre de vie sera portée sur les points suivants :

- Pollution sonore (gestion plus particulière du bruit occasionné par la RN57)
- Pollution lumineuse

- Pollution de l'air

2. Détermination des projets à mener ou initier en 2020

Il est proposé la mise en place de comités consultatifs afin de prioriser les points suivants :

- Poursuite de la démarche zéro-phyto pour l'entretien des espaces verts et au cimetière : action pérenne.
- Création d'un jardin des sens à proximité de l'arboretum : action à mettre en œuvre sur plusieurs années.
- Mise en place d'actions de préservation de l'environnement avec l'UFCV : action à mettre en place avant la fin de l'année.
- Dynamisation du troc des plantes en lien avec la médiathèque : action à mettre en place avant la fin de l'année.

La commission identifiera les compétences extérieures nécessaires pour alimenter les échanges au sein des différents comités consultatifs, le nombre maximal de membres des comités sera également défini.

Les actions permettant de favoriser les mobilités seront proposées en priorité dès 2021.

Rapporteur

Isabelle Todeschini-Gardot

Adjointe en charge du développement durable et du cadre de vie

Céline Bouvier